

DISCOURS
Du Ministre de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation,

Chef de la Délégation du Tchad
MAHAMAT BECHIR CHERIF
A

L'occasion de la 73^{ème} Session du Comité Exécutif
Du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les
Réfugiés

GENEVE/SUISSE

(DU 10 AU 14 OCTOBRE 2022)

- **Excellence Monsieur le Président de la 73^{ème} Session du Comité Exécutif ;**
- **Excellence Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Diplomates, Ministres et Présidents des grandes institutions ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués invités.**

C'est un grand honneur pour moi, de prendre la parole devant cette auguste Assemblée au nom du Président de Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence **MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, et au nom du Peuple tchadien, j'adresse mes vifs et sincères remerciements au Président de la 73^{ème} Session du Comité Exécutif du programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour nous avoir conviés à cette assise.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer nos profondes gratitude au Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés pour tous les efforts consentis et l'appui multiformes que le Tchad bénéficie pour faire face aux défis liés aux personnes en déplacement forcé.

- Monsieur le Président

Il est évident que la position stratégique de notre pays, situé au cœur du continent africain, constitue une des causes de ces afflux massifs vers le Tchad.

Ainsi, me référant aux statistiques du 31 août 2022, la République du Tchad, compte plus d'un million de personne en déplacement forcé sur son sol.

La Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) et le bureau de représentation du HCR au Tchad, continuent à faire face aux défis liés à la protection et à l'assistance de **1 056 602** personnes en déplacement réparties comme suit :

- **568 919** réfugiés ;
- **4 613** demandeurs d'asile ; dont les dossiers sont en cours d'examen ;
- **381 289** personnes déplacées internes dans la Province du Lac ;
- **107 810** retournées de la RCA et du Nigeria.

En dépit de ce lourd fardeau mon pays le Tchad reste toujours attaché aux principes fondamentaux de protection et d'assistance en général et en particulier au respect du principe de « Non-refoulement » conformément aux engagements nationaux, régionaux et internationaux auxquels il a souscrit.

Dans un contexte national difficile sur fond de rareté des ressources et de défis sécuritaires, le Tchad continue avec beaucoup de résilience en 2022, à

maintenir ses frontières ouvertes pour accueillir des milliers de personnes en quête d'asile, tout en partageant avec eux ses maigres ressources.

Le Tchad vient de tourner une nouvelle phase de son histoire en organisant le dialogue National inclusif et souverain, précédé d'un accord de paix signé à Doha avec les politico-militaires. Il entame sa phase de transition de 24 mois avec des fortes résolutions de recommandations pouvant conduire au retour à l'ordre constitutionnel et à la bonne gouvernance. A cet effet, notre pays a plus que jamais besoin de l'appui et l'accompagnement de tous ses partenaires techniques et financiers.

- Mesdames et Messieurs

Le Tchad, faut-il le rappeler, a adopté, puis promulgué le 31 décembre 2020, la Loi portant asile en République du Tchad. C'est une avancée majeure en matière de protection internationale relative aux personnes sous notre responsabilité.

En adoptant cette nouvelle loi pionnière, le Tchad voudrait être parmi les premiers pays de la région à mettre en œuvre ses différents engagements pris pour assurer une meilleure protection aux demandeurs d'asile et aux réfugiés.

Par ailleurs, la lutte contre l'apatridie demeure au cœur de nos stratégies. En se basant sur l'engagement pris lors du Segment de Haut Niveau sur l'apatridie, le Gouvernement tchadien a entrepris un vaste chantier d'enregistrement des naissances et de délivrances de jugements supplétifs et actes de naissance aux réfugiés et déplacés internes.

Cet effort de délivrance se poursuit à travers trois axes spécifiques tels que :

- L'appui aux efforts consentis en matière d'enregistrement des naissances, de délivrance des certificats de naissance ;
- Le soutien matériel aux centres d'état civil, aux organes judiciaires compétents ;
- Le soutien matériel de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés du Tchad (ANATS).

Aussi, le Tchad demeure convaincu que dans le cadre de la recherche des solutions durables, l'on doit toujours encourager et faciliter le retour volontaire dans la sécurité et la dignité des réfugiés et des personnes déplacés internes.

- Monsieur le Président

Il nous paraît opportun de souligner que le Tchad traverse une année 2022 très difficile, dû à une augmentation continue des réfugiés et des déplacés internes dont le nombre passe de **500.000 personnes réfugiées** à

569 000 et de **169 000 personnes déplacées internes** à **381 000 en 2022**.

Compte tenu de l'état d'urgence actuel basé sur la situation alarmante de sécurité alimentaire et de la malnutrition due à une augmentation des prix des denrées alimentaires, il n'est pas exagéré de dire que l'urgence est signalée.

A cela, s'ajoute les effets du changement climatique marqué par des grosses pluies ayant occasionné des inondations qui ont touché 18 sur 23 provinces, avec **297784 hectares des champs** détruits compromettant les récoltes dans plusieurs endroits. Ce qui pourrait engendrer des besoins humanitaires encore plus élevés dans le pays pour 2023.

Dore est déjà, la situation actuelle des ressources est arrivée à un point critique. Si aucun financement supplémentaire n'est reçu, l'aide alimentaire s'arrêtera complètement à partir de novembre 2022 pour les réfugiés soudanais dans l'Est et en décembre pour les réfugiés centrafricains dans le Sud. Seuls les réfugiés ciblés, c'est-à-dire les réfugiés nigériens et camerounais, recevront une aide alimentaire. Cela sera immédiatement préjudiciable à la santé, à la sécurité alimentaire des réfugiés et des populations hôtes.

Pour relever ces défis le PAM, selon ses prévisions, a un besoin urgent **de 93 millions de dollars** pour les six prochains mois afin d'aider les réfugiés, les déplacés internes, les communautés d'accueil et les personnes touchées par les inondations.

- Monsieur le Président,

C'est Pour nous, le lieu indiqué de réitérer nos doléances pour un soutien accru de l'UNHCR et de tous les partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'OIM et bien d'autres partenaires de bonne volonté, qui dans le cadre de la solidarité internationale, nous accompagnent pour alléger la souffrance des réfugiés et de la population hôte du fait de l'impact lié à la présence prolongée des réfugiés au Tchad.

Pour finir, le Gouvernement de Transition du Tchad par ma voix, remercie le HCR et tous les partenaires, les acteurs humanitaires, qui apportent leur appui technique et financier sans faille, permettant à mon pays un tant soit peu, de faire face aux multiples défis d'ordre humanitaire et de résilience.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.